



Fédération Française de
SCRABBLE

Conseil d'administration

3 et 4 janvier 2026 à Avignon

Elections pour le renouvellement du BD



Procédure et calendrier

Le BD est élu pour 4 ans, un nouveau Bureau doit donc prendre le relais Conformément au RI au 1^{er} septembre 2026

Le BD doit être composé de 8 membres titulaires et de 4 membres suppléants au maximum

La procédure de vote est sous la responsabilité d'une commission électorale dont la durée des fonctions est limitée aux besoins pour lesquels elle a été constituée. Elle comprend les 3 président(e)s de comités ou ligues les plus âgés ne figurant sur aucune des listes.





Procédure et calendrier

Le corps électoral est constitué de tous(toutes) les licencié(e)s de la FFSc au 31 mars de l'année de l'élection, à jour de leur cotisation.

Tous(toutes) les licencié(e)s de la FFSc, à jour de leur cotisation au 1er février de l'année de l'élection, sont éligibles, y compris les mineurs selon les termes de la loi 2017-86

Les candidat(e)s doivent déposer leur liste avant le 1er février 2026 au siège de la FFSc

